



Société de tir de Rosières Une histoire de copains

Le club de tir du Petit Ban à Rosières aux Salines près de Nancy s'est construit pierre après pierre, porté par la passion et l'engagement de ses fondateurs. Quarante ans plus tard, il est prisé des tireurs sportifs comme des institutions.

► **TEXTE ET PHOTOS NICOLAS GEORGIEFF**

À Rosières aux Salines, petite commune de Meurthe-et-Moselle posée entre ville et campagne, le stand de tir ne doit rien au hasard. Ici, tout commence au milieu des années 1980, autour d'une frustration partagée. Celle de trois amis – Éric

Bernard, Francis Voiry et Michel Florentin – passionnés de tir, mais contraints de parcourir des kilomètres pour pratiquer leur discipline, au gré d'horaires souvent incompatibles avec leur vie professionnelle. Plutôt que de subir, ils décident d'agir. Leur idée est simple :

créer, chez eux, un stand adapté à leurs besoins. Sur le papier, le projet peut sembler modeste. Sur le terrain, il est ambitieux. Car à l'époque, rien n'existe. Les débuts ne sont pas sans résistance. La municipalité se montre d'abord prudente. Mais à Rosières, où un peu moins

de 3000 habitants vivent dans une proximité presque familiale, le dialogue finit par s'installer. « Ici, tout le monde se connaît », rappelle aujourd'hui Éric Bernard, devenu président. À force d'explications, de pédagogie et de garanties sur la sécurité, les fondateurs obtiennent le feu vert.

Reste à trouver un terrain. Et sur ce point, la commune offre un avantage décisif : sa superficie, l'une des plus importantes du département. Après quelques recherches, un espace municipal suffisamment vaste et éloigné des habitations est identifié. Un point crucial. Car dans le tir sportif, la question des nuisances est souvent source de tensions. À Rosières, elle est réglée en amont. L'aventure peut réellement commencer.

Un stand bien né

Au départ, tout est à faire. Plans, infrastructures, organisation : les trois fondateurs s'investissent sans compter. Éric Bernard prend en charge la conception. « Ce stand, c'est un peu mon quatrième bébé », confie-t-il aujourd'hui, non sans une certaine fierté. À l'ouverture, en 1991, après environ

deux ans de travaux, il y a deux pas de tirs couverts, le 25 et le 50 mètres. Il y a aussi un pas à 100 mètres mais il n'est pas couvert. Et il n'y a pas non plus de club house comme aujourd'hui. Et encore moins de pas à 200 mètres qui a été inauguré en 2020 par Christian Proureau, son parrain, fondateur du GIGN et Préfet hors cadre à l'époque.

Le succès est immédiat. Dès l'année suivante, le club atteint la barre des 100

licenciés. Une progression rapide qui confirme l'existence d'une demande locale. Fait notable : les habitants de Rosières ne représentent alors qu'environ 10 % des membres. Le club attire déjà bien au-delà de son territoire. Dès ses débuts, une singularité s'impose : l'absence de pas de tir à 10 mètres pour l'air comprimé. Un choix assumé. « C'est une installation lourde, contraignante, qui nécessite d'être couverte,



Éric Bernard, le président passionné nous a reçus pour nous faire découvrir son « bébé », créé avec ses amis Francis Voiry et Michel Florentin.



Une vue aérienne sur laquelle on se rend bien compte de l'implantation du pas de tir à 200 mètres, créé en biais pour préserver la forêt.

→ chauffée, équipée. Et il y a déjà plusieurs clubs dans la région qui le proposent », explique le président. À Rosières, on fait donc le pari d'une spécialisation différente, tournée vers les armes à feu.

Un développement maîtrisé

Au fil des années, le club se développe sans perdre son ADN. Les jeunes peuvent y débiter dès 14 ans à la .22 LR – parfois un peu plus tôt lorsqu'ils sont accompagnés par leurs parents licenciés – toujours sous la supervision des directeurs de tir. Une progression encadrée, pensée pour concilier accessibilité et exigence de sécurité.

Mais c'est en 2020 qu'un cap est franchi. Après des années de réflexion, le club inaugure un pas de tir à 200 mètres. Un projet longtemps envisagé, enfin concrétisé. L'événement attire du monde. « Ce jour-là, il y avait du monde derrière la porte », se souvient Éric Bernard.

Contrairement à beaucoup d'autres structures, le club n'a pas eu besoin de déménager ou d'acquiescer un nouveau terrain. L'espace disponible sur le site initial a permis d'intégrer cette nouvelle distance, rare dans le paysage français. Deux principes guident sa conception. D'abord, éviter la création d'un « club dans le club » : le 200 mètres est directement connecté aux autres installations.

Ensuite, préserver l'environnement. Le pas de tir est implanté légèrement en biais afin de ne pas impacter la forêt voisine. Une décision révélatrice de l'attention portée à l'intégration locale.

Au service des tireurs

Aujourd'hui, le club compte environ 500 licenciés, auxquels s'ajoute une cinquantaine de tireurs extérieurs venant régulièrement profiter des installations. Dans un rayon de 100 kilomètres, rares sont les structures capables de proposer à la fois du 100 et du 200 mètres. La pratique y est majoritairement orientée vers le tir à 25 mètres à



Lors de notre visite, le club accueillait un championnat départemental de tir aux armes anciennes, une discipline toujours aussi spectaculaire.

l'arme de poing, mais le 50 mètres et le 100 mètres accueillent des calibres variés, de la .22 LR au .308 Winchester. L'accès au 200 mètres, lui, se mérite. Avant de pouvoir s'y essayer, les tireurs doivent faire leurs preuves à 100 mètres. Un carton correct est exigé, validé par un directeur de tir. L'objectif n'est pas la performance absolue, mais la maîtrise. « Éviter la dispersion des balles » reste la priorité. Autre évolution notable : la progression du nombre de femmes licenciées. Une tendance observée depuis quelques années, que le président accueille avec satisfaction... et un brin de malice : « souvent, elles tirent mieux que les hommes. »

Investissements judicieux

Le club poursuit son développement, avec une ligne directrice claire : améliorer les infrastructures sans faire exploser les coûts pour les adhérents.

Le pas de tir à 50 mètres a récemment été entièrement rénové. Un bureau indépendant du club-house a été aménagé pour faciliter le travail administratif. Trois cibles électroniques ont également été acquises, destinées aux compétiteurs engagés en Tir aux Armes Réglementaires (TAR) au niveau national. D'autres chantiers sont déjà identifiés. Les pas de tir à 25 et 100 mètres, plus anciens, devront à leur tour être modernisés. Des investissements nécessaires, mais lourds.

Pour autant, les dirigeants refusent de répercuter ces coûts sur les licences. « L'objectif n'est pas de s'enrichir »,



Le club house, un lieu central du club où l'on peut débriefer les séances de tir du jour.

Un stand aux services des administrations telles que la pénitencière et le RAID.

rappelle le président. « Il s'agit de faire fonctionner le club correctement et de pouvoir investir quand c'est nécessaire. » Un choix qui tranche avec certaines structures aux tarifs plus élevés, mais aux infrastructures parfois moins complètes.

Des utilisateurs particuliers

Si la compétition reste minoritaire – à l'exception d'un noyau d'une dizaine de pratiquants en TAR et en armes anciennes – le club joue un rôle qui dépasse largement le cadre associatif. Depuis plusieurs années, il accueille régulièrement des administrations ayant besoin de s'entraîner au tir. Des conventions ont été mises en place, avec une facturation à la demi-journée. Là encore, l'objectif n'est pas financier. Il s'agit avant tout de rendre service. Parmi les utilisateurs réguliers figurent des personnels de l'administration pé-



Comme dans tous les clubs, la sécurité est prise très au sérieux dans les installations.



Christian Prouteau, lors de l'inauguration du pas de tir à 200 mètres dont il est le parrain.



EN IMMERSION SOCIÉTÉ DE TIR DE ROSIÈRES

→ nitentiaire, dont les missions évoluent vers des contextes plus sensibles nécessitant un entraînement accru. Mais aussi des gendarmes et les équipes de l'antenne du RAID implantée près de Nancy, à quelques kilomètres du club. Leur arrivée ne doit rien au hasard. Peu de temps après leur installation dans la région, les membres de l'unité prennent contact avec le club. Les démarches sont rapides. Une adaptation est nécessaire – le rehaussement de la butte de tir à 25 mètres – puis les validations administratives suivent.

Des installations adaptées

Depuis, les équipes du RAID s'entraînent régulièrement à Rosières, généralement le mercredi, hors opérations. Elles y trouvent plusieurs avantages: la proximité, bien sûr, mais aussi une souplesse d'utilisation rare concernant les créneaux horaires qui peuvent changer au besoin. Les installations permettent aussi le tir en mouvement et l'utilisation de calibres plus puissants que dans les stands utilisés auparavant, sans les contraintes des systèmes qui ramènent automatiquement les cibles et empêchent les déplacements.

Le 200 mètres constitue également un atout majeur. Une distance rarement accessible en dehors de structures militaires, souvent plus rigides dans leur fonctionnement.

Dans cette logique, le président envisage déjà l'avenir: la création d'un



Chaque visite dans un club permet des rencontres avec des passionnés. Ici, Christine, arbitre qui collectionne les écussons de clubs du monde entier.



Cette cible est la preuve qu'à Rosières, on ne lésine pas avec la précision.

nouveau pas de tir à 50 mètres, spécifiquement dédié aux entraînements dynamiques des forces de sécurité, afin de préserver les installations existantes.

Quarante ans après ses débuts, le club de Rosières incarne une trajec-



Après quarante années, le club a su se développer en conservant son ADN.

toire rare. Né d'un besoin concret, porté par une poignée de passionnés, il s'est progressivement imposé comme une structure solide, reconnue et utile. Un équilibre subtil, construit dans la durée. ◆



À Rosières, on peut aussi s'adonner au tir à plateaux, comme ici avec ce compétiteur des championnats départementaux.